



In today's connected business world,
staying competitive means making decisions
fast and efficiently.

ATEP 
LEGAL & TAX SOLUTIONS

www.atep.ch



Qui sommes-nous?

Ce que vous pouvez attendre de nous:

- Pluridisciplinarité & approche globale
- Gestion des mandats en anglais, espagnol et français
- Intégration à un réseau international
- Longue expérience du droit des affaires
- Excellence & innovation
- Indépendance
- Disponibilité
- Proximité

ATEP est une société indépendante, spécialisée en **droit des affaires** et en **fiscalité**, tant sur le plan **national** qu'**international**.

Grâce à son approche pratique, son expérience pluridisciplinaire et sa connaissance approfondie des différents secteurs de l'économie, **ATEP** offre à ses clients un conseil de qualité, personnalisé et ciblé.

Notre clientèle se compose de sociétés suisses et internationales, ainsi que d'organisations et de personnes privées basées tant en Suisse qu'à l'étranger.

Nos clients bénéficient du soutien d'avocats et d'experts fiscaux diplômés, hautement qualifiés et multilingues: **français, espagnol et anglais**.

Nos spécialistes ont en outre développé des contacts étroits avec les principaux acteurs de l'économie et les autorités et sont ainsi à même

de faire bénéficier nos clients de solutions concertées.

La spécialisation étant devenue une nécessité dans le monde complexe et changeant des affaires, nous disposons d'un important réseau de partenaires spécialisés et de premier ordre, en Suisse et à l'étranger, lequel nous permet de garantir un niveau élevé de compétences et une forte valeur ajoutée.

Sur le plan national et afin de garantir une grande proximité avec ses clients, **ATEP** dispose de 5 bureaux en Suisse Romande.

Sur le plan international, **ATEP** est particulièrement active dans les régions d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et dans toute l'Europe. Nos conseillers voyagent ainsi régulièrement dans ces régions, afin de garantir à nos clients un suivi constant de leurs affaires, de même qu'une relation privilégiée de confiance et de proximité.



*«Votre partenaire de confiance
pour relever vos défis
et atteindre vos objectifs»*



Conseils juridiques

Nos principaux domaines de compétence:

- Droit des sociétés
- Restructuration
- Assainissement & Droit des poursuites
- Droit des contrats
- Droit du travail
- Droit des étrangers
- Planification successorale
- Trust & Fondation
- Droit immobilier

Tant sur le plan suisse qu'international, ATEP est active dans tous les domaines pertinents du droit des affaires.

Nos avocats travaillent en équipes pluridisciplinaires et en partenariat, afin d'optimiser la qualité des services offerts et d'apporter une réelle valeur ajoutée.

Droit des sociétés & Restructuration

Particulièrement spécialisée dans ces domaines, **ATEP** accompagne les entreprises dans toutes les étapes de leur vie:

- Implantation
- Fusion, acquisition, scission, transfert de patrimoine
- Transfert de domicile
- Transformation
- Modification de capital
- Dissolution et liquidation

Assainissement & Droit des poursuites

Nous aidons les entreprises faisant face à des difficultés financières à en identifier les causes et à assainir leur situation (négociation avec les créanciers, restructuration, procédure de sursis concordataire).

Nous assistons également nos clients dans toutes les démarches de recouvrement de leurs créances.

Droit des contrats

Notre assistance englobe la négociation, la rédaction et l'exécution de tous les types de contrats à caractère national ou international.

Droit du travail & Droit des étrangers

ATEP appuie ses clients dans tous les aspects liés au droit du travail et à la sécurité sociale, ainsi qu'à la mobilité de leurs cadres, la politique de rémunération, les négociations avec les représentants des travailleurs, ainsi que l'obtention de permis de séjour et de travail.

Planification successorale

La planification d'une succession est un processus complexe qui implique une étude minutieuse de la situation. Grâce à ses compétences pluridisciplinaires, **ATEP** accompagne ses clients dans les multiples phases de cette planification et dans la mise en œuvre de solutions personnalisées et axées sur l'avenir. Le **Trust** et la **Fondation** sont également des instruments de planification que nous maîtrisons.

Droit immobilier

Notre conseil englobe: la négociation, la vérification et la rédaction de contrats immobiliers (vente et promesse de vente, crédit, copropriété), tous les aspects liés au droit du bail, ainsi que l'acquisition d'immeubles en Suisse par des étrangers.



Conseils fiscaux

Nos principaux domaines de compétence:

- Fiscalité des entreprises
- Fiscalité des personnes
- Fiscalité des employés
- Impôts indirects
- Fiscalité immobilière
- Fiscalité internationale

La plupart des décisions et transactions que les entreprises et les particuliers sont amenés à prendre au cours de leur existence ont des conséquences fiscales inattendues.

ATEP offre à ses clients une large palette de services fiscaux personnalisés, qui sont spécialement élaborés pour identifier et limiter les risques fiscaux, ainsi que pour optimiser les économies d'impôts.

Fiscalité des entreprises

Nous vous aidons à répondre à vos défis en évaluant votre situation fiscale globale et vos objectifs, en recherchant et en implantant les structures fiscales les plus appropriées, et en veillant à minimiser vos risques fiscaux lors de transactions immobilières et particulières (telles que fusion, scission, transfert de patrimoine, acquisitions, ...) et nous vous assistons dans l'établissement de vos déclarations fiscales.

Fiscalité des personnes

Nous vous conseillons en matière d'imposition directe, d'impôts sur les gains immobiliers et sur la propriété immobilière (fiscalité immobilière), d'imposition forfaitaire, lors de transferts de domicile, dans le cadre de votre planification successorale et du transfert de patrimoine, dans la création de fondations et de trusts, ainsi que dans

l'établissement des déclarations fiscales.

Fiscalité des employés

Nous assistons les entreprises dans l'organisation du détachement temporaire et de la mutation de leurs cadres (expatriés). Nous les conseillons dans l'établissement des certificats de salaire et sur la taxation des plans d'intéressement (stock options, ...) et de retraite.

Impôts indirects

La législation suisse et européenne en matière de TVA et de droits de douane est en constante évolution. Des risques TVA non identifiés peuvent mettre en péril une entreprise. Nous aidons les entreprises suisses ayant des activités internationales et les entreprises étrangères établies en Suisse à identifier et à éliminer les risques, ainsi qu'à optimiser leurs processus.

Fiscalité internationale

Notre conseil englobe le développement de structures juridiques fiscalement optimales, la négociation de statuts fiscaux particuliers (tax rulings), l'élaboration de solutions de rapatriement des bénéficiaires, la prévention de la double imposition internationale et l'exploitation fiscale du régime des biens immatériels.



Droit des sociétés & Restructuration

Droit commercial & Droit du travail

Planification successorale

Fiscalité



www.atep.ch

Téléphone: +41 (0) 848 507 507

Fax: +41 (0) 848 507 508

Genève

Rue de-Grenus 7
1201 Genève

Lausanne

Av. du Tribunal fédéral 34
1005 Lausanne

Fribourg

Rue des Pilettes 1
1700 Fribourg

Bulle

Chemin des Pruniers 20
1630 Bulle